



23 juin 2006 – Polytech'Lille

Forum i-Trans

SYNTHESE



Sommaire

Table ronde/ Le financement de l'innovation.....	3
Débat	5
Conclusion d'Yves Ravalard.....	5
Sigles	6

Intervenants

<i>Yves RAVALARD</i>	3
<i>Arnaud FREVILLE</i>	3
<i>Jean-Claude CARLU</i>	4
<i>Antoine HARLEAUX</i>	4

Nota : ce document est une synthèse des interventions et des échanges. Les propos ne sont pas repris dans leur intégralité mais condensés.

Table ronde/ Le financement de l'innovation

YVES RAVALARD

Directeur scientifique i-Trans

Traiter l'innovation revient aussi à traiter de son financement.

Une entreprise (PME-PMI) met par exemple plusieurs années à monter un projet, ce qui pose la question du financement de l'innovation. Ce financement s'appuie sur différents outils : le financement public (subventions), les mesures fiscales ou sociales (diminution des charges)... A partir de ces outils, l'entreprise évalue sa capacité à développer l'innovation.

Comment le pôle i-Trans s'implique-t-il ?

Le pôle est complètement impliqué dans l'innovation. Une fois le projet labellisé, il accompagne les entreprises dans toutes les démarches de financement de l'innovation. Il sert à faciliter un travail complexe en cherchant d'autres services publics pour représenter le projet de manière intelligente. Après la labellisation du projet, nous nous devons d'obtenir des financements pour l'accompagner.

ARNAUD FREVILLE

Directeur de la recherche, de l'enseignement supérieur, de la santé et éthique – Conseil régional

Quels sont les différents modes de financement de l'innovation offerts à l'entreprise ?

Les collectivités territoriales abordent l'innovation selon 2 approches :

- **générique** : (contexte volontariste) le schéma régional de développement économique consiste à mettre en place une plate-forme de l'innovation et de valorisation de la recherche (fonds d'intervention, financements d'ingénierie...).
- **intervention en amont des pôles de compétitivité** par un soutien financier à des projets R&D, à de l'animation et à des projets d'accompagnement. Les entreprises parrainent une partie des projets des pôles de compétitivité puis l'Etat joue un rôle d'expertise. Malheureusement, nous n'avons pas de transparence sur l'expertise de l'Etat, ce qui rend difficile notre mode d'intervention.

Devant cette complexité et pour plus de lisibilité, nous avons réuni l'ensemble des collectivités pour organiser le travail en transparence.

Le but est aussi de permettre aux collectivités d'être éligible au financement, de projets R&D par exemple.

Est-ce possible pour une PME ou une grande entreprise de trouver un financement pour l'innovation ?

Oui, des dispositifs existent déjà (OSEO ANVAR et Région). La Région a affiché un budget 2006 volontariste pour le financement de projets R&D : nous avons donc les enveloppes, il reste donc à bien les affecter.

JEAN-CLAUDE CARLU
Directeur régional OSEO ANVAR

OSEO ANVAR regroupe désormais à la fois le financement et l'accompagnement des PME.

Comment, quand et avec quels produits intervient OSEO ANVAR dans le financement de l'innovation ?

OSEO ANVAR participe (en complémentarité avec l'Etat) au fonds de compétitivité et intervient dans le haut de bilan et l'autofinancement, auprès d'entreprises de 1 à 2 000 personnes.

Le but est de partager avec l'entreprise le risque de développement de produits ou de services innovants (financement à 50%).

Nous couvrons l'ensemble du champ précédant la mise sur le marché (faisabilité, développement, lancement commercial).

Par ailleurs, OSEO ANVAR Nord – Pas de Calais s'est vu confié, grâce à son étroit partenariat avec la Région, une mission d'analyse, d'expertise et de gestion des moyens financiers pour l'ensemble des PME.

Combien de projets sont en chantier ?

L'année 2005 a été pauvre en nombre de projets et en moyens. Ce constat peut s'expliquer par une période d'attente autour des pôles de compétitivité (l'afflux de projets motive).

215 projets sont nés en 2005 (11 millions d'euros). L'objectif de 2006 se situe autour de 14 millions d'euros. OSEO ANVAR a donc les moyens de répondre aux projets pôles de compétitivité.

OSEO ANVAR et ses partenaires, réfléchissent à une amélioration du financement des phases de développement des pôles de compétitivité.

ANTOINE HARLEAUX
Directeur général – FINORPA GIE

Le groupe FINORPA est spécialisé dans le financement en fonds propres et quasi fonds propres des PME du Nord – Pas de Calais (les opérations dites de « haut de bilan »). Nous souhaitons réaffirmer notre ancrage dans le Nord – Pas de Calais avec un accord de partenariat avec le pôle I-trans qui sera signé dans les prochains jours, qui nous permettra de mieux connaître les entreprises du pôle et donc de gagner du temps au moment de l'expertise des dossiers, d'avoir une meilleure idée des projets présentés et de profiter des capacités d'expertise du pôle.

L'innovation ne peut pas être détachée de la politique globale de l'entreprise...

Nous pouvons financer des entreprises en amorçage, en création en croissance ou en transmission... chacune de ces phases peut contenir des projets d'innovation. L'innovation est une spécificité importante à prendre en compte. En effet, les projets sont souvent ambitieux, à moyen ou long terme, ce qui implique des investissements et des besoins de financements lourds.

Ceux-ci peuvent être trouvés au sein de l'entreprise, apportés par les organismes publics ou les banques, ou grâce à un renforcement des fonds propres de l'entreprise.

FINORPA intervient pour renforcer les fonds propres des entreprises. Nous faisons du sur-mesure pour trouver la bonne composition de produits. Avec leurs dirigeants, nous prenons un pari sur l'avenir et essayons de le construire ensemble en harmonie, dans la durée.

Débat

De la salle

L'innovation est très liée au risque. Or, une PME ne peut pas prendre de risques démesurés. Les grandes entreprises ont-elles droit à des aides (malgré les fonds propres disponibles) ?

Jean-Claude CARLU

Dans la phase risquée (en amont), les entreprises peuvent trouver des réponses auprès de l'Agence nationale de recherche (ANR).

D'autres financements spéciaux sont possibles (conditions de partenariats, de labellisation « pôle »...)
Le champ n'est donc pas vide pour les grandes entreprises mais compte plus de critères.

De la salle (Conseil régional de Picardie)

Les problématiques et outils évoqués sont transposables en Picardie. A nos yeux, le financement d'innovation est un élément d'attractivité du territoire. Il est donc important d'avoir les bons outils, comme un partenariat entre 2 régions.

Conclusion d'Yves Ravalard

Nous préparons les premières rencontres i-Trans, qui auront lieu les 12, 13 et 14 décembre 2006. Elles seront un évènement différent de ce forum et des salons professionnels (journée de rencontres formelles) et ont pour but de réunir et faire se rencontrer les industriels, les chercheurs, les organismes de formation, l'enseignement, les services publics...

Une enquête préalable finalisera le programme d'animation.

Sigles

ANR : Agence nationale de recherche

CER : Centre d'éducation routière

ERRAC : Conseil européen de la recherche ferroviaire

PCRD : Programme de recherche et de développement

UIC : Union des industries chimiques

UITP : Union internationale des transports publics

UNIFE : Union des industries ferroviaires européennes

Réalisation de la synthèse :

AVERTI
La rédaction par des experts

E-mail : contact@averti.fr
Téléphone : 03 20 13 02 02